

Question présentée par le député :

M. Jean-Michel Bugnion

Date de dépôt : 24 novembre 2015

Question écrite urgente

Arrivées croissantes de jeunes migrants. Quelles réponses donner ?

L'ACPO (service des classes d'accueil du postobligatoire) a ouvert 4 classes supplémentaires pour la rentrée 2015-2016. En regard de l'afflux des jeunes migrants, il a dû ouvrir 6 classes supplémentaires jusqu'à présent (dont 4 financées par des fonds fédéraux via le BIE) et en prévoit encore 6 jusqu'à la fin de l'année en fonction des besoins. Si cela se confirme, l'ACPO comptera 16 classes supplémentaires (entre 10 et 12 élèves par classe) par rapport à l'année précédente, 2014-2015. En outre, beaucoup d'élèves arrivants sont analphabètes ; actuellement 4 classes d'alphabétisation sont en fonction et 3 sont à prévoir. C'est globalement, une augmentation des effectifs d'élèves de 90% par rapport à l'année 2011-2012 !

Cette situation fort préoccupante et urgente à la veille du vote du budget 2016 m'amène à poser les questions suivantes :

- *Que deviendront les jeunes migrants qui viendront après février 2016, le secondaire 2 n'inscrivant plus d'élèves dès ce terme, contrairement au CO ?*
- *Est-il possible de prolonger la durée de scolarisation pour les élèves analphabètes qui ont besoin, au minimum, d'un cursus de 3 ans à l'ACPO pour être minimalement instruits ?*
- *L'encadrement, tant psychosocial que de direction et d'administration, pourra-t-il être augmenté en fonction de cet accroissement ?*
- *L'ACPO ne devrait-il pas regrouper ses activités en un seul lieu et ainsi devenir un véritable centre d'accueil ?*

- *Le taux d'encadrement dans les foyers pour les mineurs non accompagnés est insuffisant pour une réelle prise en charge ; les enseignants de l'ACPO se voient chargés de problématiques sociales qui les dépassent et les surchargent. Ne faut-il pas augmenter les moyens pour les RMNA ?*
- *Dans les classes d'insertion professionnelle, une partie de ces nouveaux élèves, loin de posséder le niveau requis pour une entrée en formation, pose un défi de taille : comment leur trouver une orientation adaptée avec un tout petit 20% de conseiller d'orientation, un patron (pour une éventuelle deuxième année en CTP), comment leur éviter de passer de l'aide aux migrants à l'aide sociale, ainsi que les dérives habituelles dues au désœuvrement ?*
- *Est-ce que l'augmentation des effectifs pourra être prise en considération dans le budget de la rentrée 2016-2017 ?*

Devant l'importance des enjeux d'insertion que représente cette problématique des jeunes migrants, je remercie le Conseil d'Etat de ses futures réponses que je souhaite développées et rassurantes.